

Passage frontière italienne et détention cocaïne

Par agreg

Bonjour,

Quel risque pr un ressortissant français majeur et sans aucun antécédent contrôlé avec 1gramme de coke (usage perso et récréatif) dans un train à destination de l'Italie? Amende/Peine/Inscription au casier
Le risque est-il le même si le contrôle a lieu après le passage de la frontière?

y a-t-il une tolérance de la police française et italienne pr les faibles quantités?

Merci.

Par citoyenalpha

Bonjour

l'arrestation a eu lieu sur quel territoire?

Dans l'attente de vous lire